



Le bulletin

Numéro 122 - juillet 2023

Neuf mairies pour un Lyon (I)



Bulletin I = les cinq mairies de l'ouest du Rhône

Sauvegarde et Embellissement de Lyon

Le 5^e : la mairie des villes et la mairie des champs

Créé par le décret du 24 mars 1852, le 5^e arrondissement de Lyon occupe la totalité de la rive droite de la Saône. Il regroupe alors le Vieux-Lyon, la colline de Fourvière, le plateau du Point-du-Jour ainsi que la commune de Vaise rattachée en même temps à la ville de Lyon. Il sera amputé en 1964 lors de la constitution du 9^e arrondissement regroupant Vaise et Saint-Rambert - l'Île-Barbe. Le 5^e est l'un des rares arrondissements de Lyon à avoir aujourd'hui deux mairies : celle des villes, située dans le Vieux-Lyon entre Saint-Paul et Saint-Jean, et celle des champs, installée sur le plateau du Point-du-Jour et entourée d'un grand parc.

La mairie des villes au Petit Collège

Siège de la mairie du 5^e pendant 110 ans, le Petit Collège, monument historique au passé prestigieux, a joué pendant des siècles un rôle important dans la formation de générations de jeunes Lyonnais. Il constitue avec l'hôtel de Gadagne voisin et la loge du Change un patrimoine emblématique du Vieux-Lyon.

Son histoire

En 1565, le consulat confie aux jésuites la direction du collège de la Trinité, situé sur les berges du Rhône, qui correspond à l'actuel lycée Ampère. Les jésuites proposent en 1628 d'établir un nouvel établissement à Saint-Jean pour accueillir les élèves de la rive droite de la Saône. C'est en septembre 1630 que le consulat donne son accord pour la création du collège Notre-Dame-du-Bon-Secours, communément appelé le Petit Collège.

Ce projet va pouvoir se réaliser grâce à un don de Gabrielle de Gadagne, veuve du marquis de Saint-Chamond, séné-



Le Petit Collège au cœur du Vieux-Lyon © Google Earth

chal de Lyon. Après l'achat de la maison du sieur Loubat-Carles, rue du Bœuf, comme emplacement du nouveau collège, les jésuites prennent possession en 1631 de l'établissement. Celui-ci, au début, comprend trois classes, une chapelle et le logement des pères et des régents. Progressivement et malgré les réticences du consulat et les difficultés financières, le collège va croître grâce aux dons de bienfaiteurs qui permettent l'acquisition de maisons voisines. En 1647, en plus des trois classes de grammaire existantes, le consulat autorise l'ouverture d'une classe d'humanités ainsi qu'une de rhétorique. La philosophie et la théologie sont réservées au collège de la Trinité. Au milieu du XVII^e siècle, le Petit Collège compte environ 300 élèves et le niveau d'enseignement est comparable à celui de la Trinité.

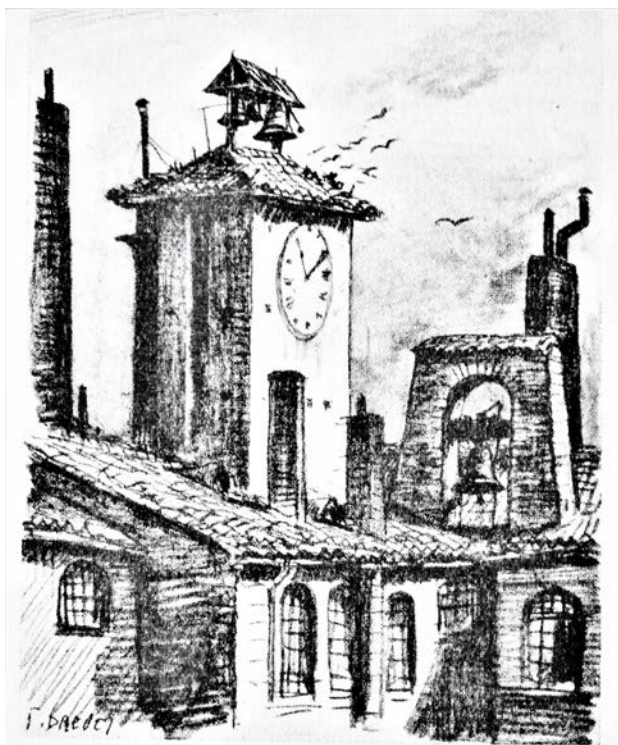
À noter qu'entre 1668 et 1671, le recteur du Petit Collège est François de La Chaise. Il y enseigne entre 1646 et 1652 avant de devenir plus tard le confesseur de Louis XIV. Son nom sera donné au premier cimetière civil de Paris installé sur les terres d'un domaine des jésuites.



François de La Chaise (1727-1794)



Place du Petit-Collège



LE CAMPANILE DU PETIT-COLLÈGE
Vue prise de l'Escalier du Garillan (1907).

Le Petit Collège, dessin de Joannès Drevet, 1911
Vieilles pierres lyonnaises, E. Vingtrinier

En 1724 l'état de délabrement du Petit Collège est tel que le consulat décide sa reconstruction, ce qui va suspendre l'enseignement à partir de 1726. Les jésuites acquièrent alors trois maisons supplémentaires le long de la montée du Garillan.

En 1731, on pose la première pierre du nouveau bâtiment construit selon les plans de l'architecte Joachim Van Riesenburg (1698-1756), ancien élève de l'Académie royale de Paris. Parmi les ouvriers, se trouve un charpentier, Antoine Perrache, oncle d'Antoine-Michel. La réouverture du Petit Collège a lieu en octobre 1734. Par la suite, il y aura jusqu'à 160 élèves.

Après le départ forcé des jésuites suite à l'ordonnance de 1762, le consulat décide de placer les deux collèges de Lyon sous la direction d'un bureau d'administration présidé par l'archevêque Antoine de Malvin de Montazet. Le Grand Collège est confié aux oratoriens, le Petit Collège à des prêtres séculiers. S'ouvre alors une période prospère avec en moyenne 250 élèves et même 300 en 1789.

À la Révolution, professeurs et élèves s'enfuient, le collège ferme ses portes... Il sert alors de prison, la chapelle de dépôt de farine. En 1803, la propriété du collège est transférée à la municipalité qui le confie aux frères des Écoles chrétiennes. Le 18 avril 1805, à l'initiative du cardinal Fesch, le collège reçoit la visite du pape Pie VII qui bénit la chapelle.

En 1843, après 40 ans de présence, les frères quittent à leur tour le Petit Collège pour se déplacer plus haut dans la maison des Lazaristes. La chapelle restera ouverte au

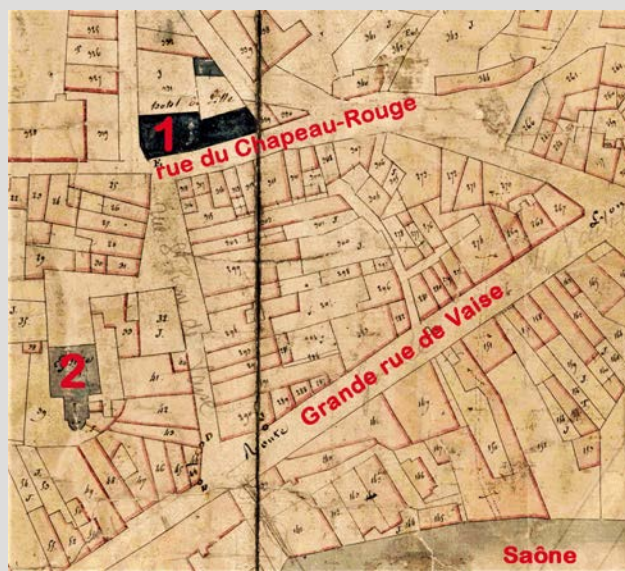
culte jusqu'à la guerre de 1870 puis servira de lieu de stockage de vivres.

Vient l'année 1852 et la création du 5^e réunissant l'ancienne division de l'ouest lyonnais et la commune de Vaise rattachée à Lyon. C'est dans les locaux de l'ancienne mairie de Vaise que s'installent dans un premier temps les services municipaux en attendant le choix d'un local dans le Vieux-Lyon – ce sera le Petit Collège – et la réalisation des aménagements nécessaires.

Curieusement le transfert n'a lieu qu'en 1870. La mairie partage alors le bâtiment avec d'autres institutions : une faculté de théologie (jusqu'en 1885), la police municipale, la justice de paix, la bibliothèque populaire du 5^e, une école primaire de garçons, l'école municipale

Mairie de Vaise puis du 5^e

Visible sur le cadastre Napoléon de 1828, la mairie de la commune de Vaise est installée dans les bâtiments de l'ancienne auberge du Chapeau Rouge.



Vaise, plan cadastral, 1828, AdR
1 : hôtel de ville ; 2 : église Saint-Pierre

Au début du XIX^e siècle, la municipalité de Vaise est dépourvue d'hôtel de ville et doit sans cesse recourir à la location de bâtiments au gré des disponibilités et à grands frais.

Par ordonnance royale du 16 juillet 1823, elle obtient l'autorisation d'acquérir, moyennant la somme de 34 000 francs de l'époque, la maison du Chapeau Rouge, ancienne auberge ou hôtel, propriété de Messieurs Miège et Gros.

Cette acquisition permet à la commune de Vaise de réunir en un seul lieu les services municipaux, l'école de filles des sœurs de Saint-Charles, un corps de garde et les pompiers tout en disposant de quelques appartements à louer.

Il paraît donc logique qu'à la création du 5^e arrondissement la mairie soit installée dans ces locaux dans l'attente d'un lieu approprié dans le Vieux-Lyon.



La façade vue depuis la petite rue Tramassac

de dessin et de modelage... En 1882, sous l'autorité d'Abraham Hirsch, architecte en chef de la ville, la transformation de la chapelle permet la création de nouvelles salles et s'accompagne du percement de trois nouvelles fenêtres et de deux grandes portes en façade.

En 1894, naît le projet de transférer la mairie du 5^e dans le temple du Change. L'idée est à la fois d'avoir un lieu indépendant pour les services municipaux et de transformer le Petit Collège en groupe scolaire. Mais, bien évidemment, le conseil presbytéral de l'Église Réformée, consulté, est « absolument opposé à l'abandon de ce temple ».

En 1980, compte-tenu de l'exiguïté de l'édifice et du développement démographique du plateau, la mairie est transférée au Point-du-Jour. Modernisé en 1982, le Petit Collège devient la mairie-annexe du Vieux-Lyon. Enfin, en 2011, il est procédé au ravalement complet de la façade et au changement des huisseries, le tout pour un montant de 208 000 euros.

Aujourd'hui, la mairie annexe du 5^e arrondissement est toujours un lieu partagé qui héberge des services municipaux (différents bureaux dont celui du maire, la salle du conseil...) et des associations (conseil de quartier, foyer-restaurant, club des anciens, association « Les Grands Concerts », classe préparatoire de l'École nationale

supérieure des beaux-arts de Lyon, halte-garderie de la Baleine), mais aussi des salles de réunion et d'exposition.

Une architecture originale

La multiplicité des ténements d'origine explique l'irrégularité du bâtiment : deux ailes principales, l'une sur la montée du Garillan, l'autre sur la place du Petit-Collège avec sa façade bombée. Du fait de la pente de la colline, il y a un nombre variable de niveaux.

La façade principale XVIII^e siècle, retouchée en 1846 et en 1882, comporte cinq niveaux et un sixième sous les combles. Le rez-de-chaussée est rythmé par six grandes arcades, les quatre proches de l'entrée correspondant à l'emplacement de l'ancienne chapelle. Les fenêtres de ces arcades sont ornées de grilles en fer forgé avec, en leur centre, les symboles de différents métiers ou le blason de la ville de Lyon.

L'entrée principale, décalée au sud et précédée de quatre marches, permet d'accéder au vestibule ouvrant sur l'escalier monumental. C'est l'élément le plus remarquable du bâtiment. Construit par l'architecte Van Risamburg, il s'agit d'un escalier tournant autour d'un vide central carré, à trois volées droites et palier, qui reposent sur quatre noyaux (piliers) taillés en creux. Ce type de construction est fréquent dans les couvents depuis le XVII^e siècle.



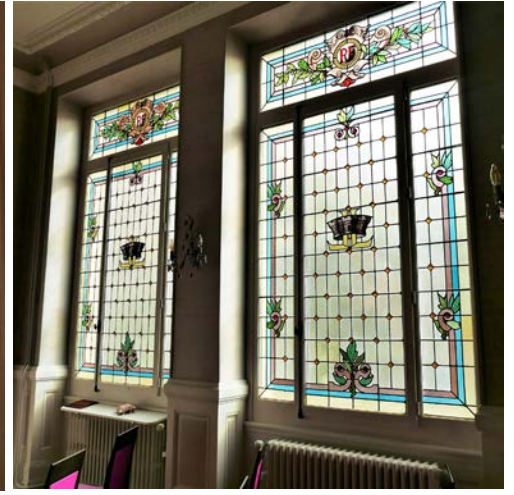
Saint Jérôme de Léopold Savine



L'escalier central



La façade bombée vue depuis l'hôtel de Gadagne



Marianne et salle des mariages de la mairie du Petit Collège

Au pied de l'escalier, trône une imposante statue en bois de saint Jérôme réalisée en 1892 par Léopold Savine (1861-1934). Oubliée dans les sous-sols du Petit Collège, elle aurait été découverte par Bernadette Isaac-Sibille (à l'époque adjointe-déléguée du 5^e) lors du déménagement de la mairie en 1980.

Les ailes du bâtiment entourent une cour servant de puits de lumière, dominée à l'ouest par une terrasse utilisée par la crèche comme espace de jeux.

Éléments remarquables

Dans le couloir du 2^e étage, un très beau polyptyque du peintre affichiste P. Delage représente, dans un style coloré, Lyon à la fin du XVIII^e siècle, vu depuis le quai Saint-Antoine, en adoptant la même perspective que la gravure « Vue d'une partie de la ville de Lyon » dessinée en 1719 par François Cléric.

Le bureau du maire est décoré d'un grand paysage fleuri du peintre Pierre Grivolos (1823-1906) et d'une peinture contemporaine sur fond orangé. Dans la salle des mariages éclairée par des vitraux Art Nouveau, une Marianne inspirée de celle du sculpteur lyonnais Jean-

Louis Pivot (1844-1926) trône sur une console entourée d'un médaillon, d'un décor végétal et de dorures,

La mairie des champs au Point-du-Jour

En 1980, la mairie s'installe au n°14 rue Docteur-Edmond-Locard (ancienne rue des Massues) dans une vaste maison de maître construite à la fin du XIX^e siècle, dans le quartier du Point-du-Jour.

Son histoire

En 1866, à l'emplacement de prés et de vignes, l'architecte Antoine-François Bourbon dit Tony (1834-1911), qui a également contribué à l'édification de plusieurs édifices religieux dans la région lyonnaise, construit une maison bourgeoise pour le compte d'Auguste François Rey du Mouchet (1804-1878). Ce dernier, né à Tournon, devient juge du tribunal de commerce de Lyon. Veuf en 1849, il se remarie 2 ans plus tard avec Louise de Questa (1830-1905) d'où les initiales R M et Q entrelacées sur le fronton du bâtiment.

Le nom de Mouchet provient du château propriété de ses ascendants sur la commune de Chavannes dans la Drôme.



Lyon à la fin du XVIII^e siècle, polyptyque de P. Delage



Paysage fleuri de Pierre Grivolos



La mairie du Point-du-Jour dans son parc © Google Earth



Les initiales RMQ sur le fronton

C'est en 1911 qu'un ancien voisin, Antoine Badiou, fait l'acquisition de tout le domaine et nomme la demeure « Villa Marie » du prénom de sa fille.

Plus tard, en 1924, Pierre Collet achète l'ensemble de la propriété. Il la rebaptise « Les Cyclamens », car il s'agit des fleurs préférées de sa femme.

Les Pères du Sacré-Cœur (Association Beaugard) acquièrent ensuite le domaine en 1960. Ils construisent de nouveaux bâtiments à l'arrière pour y accueillir des novices et des séminaristes ainsi qu'une chapelle décorée de vitraux du maître verrier peintre-décorateur et sculpteur Jean Coquet (1907-1990).

Enfin, en 1975, au départ des séminaristes, il est envisagé de démolir les bâtiments et de construire un lotissement de 120 maisons. Mais le conseil municipal va bloquer ce projet.

Origine des noms

Massues : après les guerres de conquête, des légionnaires romains auraient versé dans le brigandage et assommé commerçants et voyageurs à l'aide de massues. Des vestiges ont été retrouvés dans le quartier et ce nom est resté.

Point du Jour : les chasseurs qui partaient vers l'ouest se rassemblaient à l'aurore (donc au point du jour) au bord d'un ancien étang situé à l'emplacement de l'actuelle place Bénédic-Teissier ce qui pourrait être à l'origine du nom de ce quartier.

Docteur Edmond Locard (1877-1966) : professeur de médecine légale, il fonde à Lyon en 1910 le premier laboratoire de police scientifique au monde. Ses travaux ont conduit à la création d'Interpol quelques années plus tard, en 1923.

Rue Docteur-Edmond-Locard : d'abord « petit chemin de Massue », puis « chemin vicinal n°33 des Massues », « rue des Massues », c'est le 9 juin 1969 que son nom actuel lui est donné.

Une nouvelle mairie

Suite à l'urbanisation croissante du plateau (Point-du-Jour, Ménival, Champvert...), il s'avère nécessaire de créer une annexe à la mairie de Saint-Jean afin de mieux desservir les habitants de ces quartiers.

Le 30 novembre 1977 la Ville de Lyon valide l'achat de la propriété à l'Association Beaugard pour un montant de 7 millions de francs. L'acte définitif est signé le 11 mai 1978.

Il s'agit alors d'un terrain de 2 hectares, d'une maison bourgeoise (la future mairie) et de trois bâtiments à usage de bureaux, salles de réunion et chapelle. Il est précisé que les trois bâtiments et une partie du parc seront rétrocédés au Centre de Formation des Personnels Communaux (CFPC) pour la somme de 3,7 millions de francs.

En 1987, il est remplacé par le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT). Ses personnels, biens, droits et obligations sont transférés au nouvel établissement.

Finalement la Ville décide que la mairie principale sera au Point-du-Jour et que Saint-Jean en sera l'annexe.



Inauguration de la nouvelle mairie, Journal Rhône-Alpes du 10 novembre 1980



La façade sur le parc



Mosaïque du hall

Cette dernière aura toujours en charge les documents administratifs (sauf ceux d'état civil) et pourra continuer de célébrer les mariages.

Au Point-du-Jour, les travaux de rénovation d'un montant de 1,7 million de francs sont approuvés en 1979. Ils vont durer sept mois et rendre opérationnelle la nouvelle mairie en octobre 1980.

Le 9 novembre 1980, elle est inaugurée par Francisque Collomb, sénateur-maire de Lyon, accompagné notamment de Charles Béraudier, premier adjoint, de Bernadette Isaac-Sibille et de Lucien Lorenzi, adjoints-délégués du 5^e arrondissement.

Architecture et éléments remarquables

Composée de quatre niveaux (un soubassement et deux étages d'habitation sous combles), c'est une maison bourgeoise de style Second Empire aux belles proportions.

De nombreux détails architecturaux rythment la façade très travaillée et mettent en valeur cet édifice (gouttes, modillons à triglyphes, adoucissements avec couronne de feuillage...). L'avant-corps aux chaînages d'angle en pointe de diamant et refends est surmonté d'un couronnement à fronton triangulaire. Une symétrie se dégage

de l'ensemble avec les quatre travées de part et d'autre de l'entrée. Les fenêtres à crosette du rez-de-chaussée sont surmontées d'entablements et de frontons triangulaires (cintrés sur les autres faces). En deux endroits l'année de construction, 1866, est visible et des œils-de-bœuf agrémentent la toiture à quatre pentes.

On accède à l'entrée principale, placée au centre de la façade ouest, par un escalier courbe à double volée d'une dizaine de marches et à balustres droites en poire. Il mène à un perron doté de nos jours d'un sas vitré au bandeau métallique un peu disgracieux.

Le sol du hall d'entrée est entièrement décoré de mosaïques dans les tons gris et beige. À l'origine des miroirs latéraux, aujourd'hui disparus, agrémentaient ce hall qui donne accès aux différentes parties de l'édifice. Un bel escalier démarrant entre un pilastre cannelé et une colonne, tous deux à chapiteau ionique, mène à l'étage supérieur.

La grande salle à manger se situait sur la gauche de l'entrée (aujourd'hui hall d'accueil du public) et arborait de somptueux meubles et lustres de cristal à pendoques. La cheminée, les boiseries et moulures ont été conservées.



L'escalier



Le palier de l'étage



La salle des mariages et sa Marianne

Sur la droite se trouvait un beau salon transformé en bureau.

Les murs de l'escalier droit et à trois volées sont peints façon marbre, dans les mêmes tons que le hall. Le garde-corps en fer forgé suit harmonieusement les courbes des volées de marches pour mener au grand palier de l'étage.

Le sol est décoré des mêmes mosaïques que le hall. Deux colonnes et deux pilastres aux chapiteaux composites lui donnent de la majesté. La balustrade en pierre est également peinte façon marbre. À cet étage, les chambres à coucher et la salle d'eau ont laissé la place à plusieurs bureaux dont celui du maire.

Au niveau inférieur se situaient les cuisines, la lingerie et les salles de jeux. Maintenant, s'y trouve la salle des mariages décorée d'un ciel étoilé. Elle bénéficie d'un accès direct sur le parc, pour le plus grand bonheur des mariés et de leurs photographes.

Dans une niche trône le buste de Marianne, figure volontaire et combative, avec comme unique attribut le bonnet associé à une cocarde. Il s'agit d'une copie du modèle de 1881 du sculpteur Ernest Guilbert (1848-1913), dont l'original en plâtre se trouverait au groupe scolaire Alix, cours Charlemagne.

Outre la redistribution des pièces, les aménagements importants entrepris dans la maison d'origine sont l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, l'installation d'un ascenseur, d'un escalier moderne et d'un accès aux bâtiments de l'actuel Centre National Fonction Publique Territoriale.

Dans le parc autrefois appelé « salle d'ombrages » se trouvaient des vignes, des prés, des ruches mais également des cèdres argentés et des rosiers du Bengale. Si des bâtiments et un parking ont été construits sur une partie du parc d'origine, celui-ci a retrouvé de la grandeur en 2014 par l'acquisition de terrains côté nord-est.



Le parc nord



L'arbre de cordes

D'une superficie actuelle de 2,4 hectares, il est maintenant composé de 3 parties distinctes.

Le parc nord, sur lequel donne la salle des mariages, est la partie la plus calme. Il est riche d'une grande variété d'arbres (pins d'Alep, chênes, cyprès, séquoias...), dont un cèdre majestueux et une belle allée de tilleuls. Au fond de cette allée, une plaque à la mémoire des victimes des conflits du XX^e siècle est régulièrement fleurie.

La partie sud, dite parc de la Mairie, située côté avenue du Point-du-Jour, est la plus animée avec sa grande pelouse plantée de plusieurs variétés d'arbres, ses cheminements piétonniers et ses nombreux bancs. Les enfants profitent des espaces de jeux qui leur sont dédiés et des équipements de mise en forme sont à disposition des plus grands.

Le parc de la Passerelle au nord-est est ouvert au public depuis le 26 juillet 2014 et inauguré le 6 septembre suivant. Son accès piéton et sa passerelle de 55 mètres mènent directement à l'avenue Barthélemy-Buyer ce qui permet désormais de rejoindre facilement la voie verte de Champvert (tracé de l'ancienne ligne de train FOL – Fourvière Ouest Lyonnais) puis le parc de La Garde jusqu'à Tassin-la-Demi-Lune.

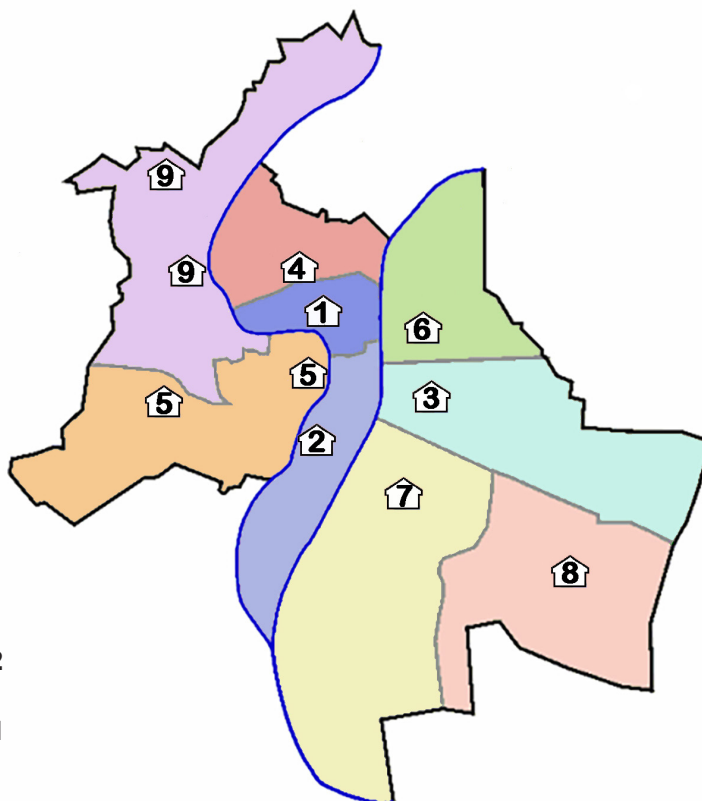
**Gilles Lagrion
et Philippe Raucoules**

Nous remercions vivement Philippe Carry, adjoint du 5^e arrondissement, en charge du patrimoine, de la nature en ville et de la biodiversité, pour son accueil et sa disponibilité.



Une aire de jeux

Localisation des mairies d'arrondissement



Dans ce bulletin n° 122

Mairie du 1^{er}
2 place Sathonay, 69001

Mairie du 2^e
2 rue d'Enghien, 69002

Mairie du 4^e
133 boulevard de la Croix-Rousse, 69004

Mairie du 5^e
14 rue Docteur Edmond-Locard, 69005

Mairie annexe du 5^e
5 place du Petit Collège, 69005

Mairie du 9^e
6 place du Marché, 69009

Mairie annexe du 9^e, la Duchère
8 place Abbé-Pierre, 69009

Dans le prochain bulletin n° 123

Mairie du 3^e
18 rue François-Garcin, 69003

Mairie du 6^e
58 rue de Sèze, 69006

Mairie du 7^e
16 place Jean-Macé, 69007

Mairie du 8^e
112 avenue Jean-Mermoz, 69008

Ont collaboré à la rédaction

Jacqueline Fié, Annick François, Jean-Christian Gaudet, Jean Marc Grange, Gilles Lagrion, Denis Lang, Catherine Léna, Andrée Martet, Jacques Meyrial, Philippe Raucoules, Hélène Rousset, Nicole Thiollière, Éliane Vernet

Conception et réalisation

Jean-Pierre Philbert et Éliane Vernet

SAUVEGARDE et EMBELLISSEMENT de LYON

Site web : www.lyonembellissement.com

Courriel : sel@lyonembellissement.com

Président : Denis LANG

Secrétaire général : Philippe RAUCOULES

Trésorière : Denise GUICHERD

Présidents d'Honneur : Jean-Paul DRILLIEN - Jean-Louis PAVY
Membre d'Honneur : Raymond MOTTE

Impression Graphi-ty, 69500 Bron - Dépôt légal : juillet 2023

Vous aimez votre cité ? Adhérez à :



**SAUVEGARDE et
EMPELLISSEMENT de
LYON**

Cotisation : 30 €

Siège : **MAISON de l'ENVIRONNEMENT**
14 avenue Tony-Garnier, 69007 LYON
N° SIREN : 322 521 196 N° SIRET : 322 521 196 00038
Directeur de la publication : Denis LANG